

Regroupement familiale sur place

Par aichalylian, le 14/05/2009 à 20:20

Bonjour,

je suis gabono-malienne,mon mari gabonais,mon mari a lancé une demande de regroupement familiale le 23septembre2008 en france (creteil,valde marne)mais jusque que la nous n'avions pas de news. Est ce qu'a mon nivo je peux faire une demande de visas long sejour au consulat de france a libreville que faire?